

## Label Villes et Villages Internet : EN 2012, LES AROBASES DEVRAIENT À NOUVEAU FLEURIR EN ARDÈCHE

### Présentation de l'opération menée par le SIVU des Inforoutes

En 2010, le SIVU des Inforoutes, en partenariat avec la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay, a accompagné 30 de ses collectivités adhérentes à concourir au Label Villes et Villages Internet délivré par l'Association du même nom. Il leur a offert une aide personnalisée et la participation financière.

Début 2011, le département devenait « le département Internet » grâce à la qualité des services numériques développés par les collectivités territoriales en faveur du citoyen. Toutes les communes candidates ont été labellisées et l'Ardèche a cumulé 10% des labels nationaux.

Suite à cette belle réussite, le Syndicat a proposé de renouveler l'opération. D'une part, pour permettre à de nouveaux candidats de **concourir**. D'autre part, pour permettre aux candidats de l'édition antérieure d'**obtenir un Label supérieur**.

15 communes déjà labellisées ont souhaité concourir à la nouvelle édition, 8 communes postulent pour la première fois.

### Le rôle du SIVU des Inforoutes

Depuis 1995, le SIVU des Inforoutes a pour mission l'accompagnement de ses adhérents (collectivités territoriales ardéchoises et de départements limitrophes) dans la maîtrise des TIC.

Fort de son expérience dans l'internet territorial et citoyen, qu'il continue aujourd'hui de développer au service de 323 collectivités, il a pu inviter ses adhérents à évaluer leur politique numérique.

Il se positionne ainsi comme **partenaire de l'Association des Villes Internet**. L'Association promeut le développement des TIC en particulier en mutualisant les expériences des différentes collectivités participantes au niveau national.

### L'objet de l'évaluation

**L'Association des Villes Internet évalue la politique globale des collectivités en matière d'Internet citoyen. Elle précise que le label n'est en aucun cas un «concours de sites internet».**

Sont étudiés les éléments qui permettent de juger de l'implication des habitants dans cette politique. Trois axes de ces politiques locales sont valorisés dans la démarche de labellisation :

- **L'accès public aux TIC et à leurs usages** : déploiement de points d'accès, qualité de l'accompagnement, implication des usagers
- **L'administration au service du public** : utilisation des TIC pour aller au-delà d'une dématérialisation simple et réorganiser le service public du point de vue de l'habitant
- **La démocratie locale** : les usages des outils numériques en réseaux pour accentuer la participation des habitants à la vie locale.

L'analyse porte sur des questions fondamentales comme : l'éducation et la formation, la mise en réseau des acteurs locaux, la mutualisation des outils par les logiciels libres, la co-production de contenus par les habitants, l'accès aux usages proposés pour l'ensemble des publics quelles que soient leurs difficultés,...

### Les candidats ardéchois

#### 15 communes déjà labellisées :

Alissas - 3 @  
Annonay - 3 @  
Boulieu-lès-Annonay - 2 @  
Bourg-Saint-Andéol - 4 @  
Communauté de Communes Rhône  
Crussol - 3 @  
Lablachère - 2 @  
Lamastre - 3 @  
Plats - 2 @  
Saint-Apollinaire-de-Rias - 4 @  
Saint-Cyr - 2 @  
Saint-Just-d'Ardèche - 3 @  
Saint-Marcel-lès-Annonay - 2 @  
Toulaud - 2 @  
Vanosc - 2 @  
Villeneuve-de-Berg - 2 @

#### 8 néo-candidats :

Alba-la-Romaine  
Lavilledieu  
Les Salelles  
Le Teil  
Peaugres  
Rochemaure  
Sarras  
Thueyts

## Les nouveautés du concours

**Pour pouvoir obtenir le Label, les collectivités remplissent un questionnaire et décrivent les initiatives qu'elles ont prises dans les domaines de l'informatique et de l'internet.**

**Le questionnaire**, revu chaque année par le Jury de l'Association des Villes Internet, porte à chaque nouvelle édition sur des questions d'actualité. L'édition 2012 traite de développement durable, de services nouveaux face aux évolutions des modes de vie, ... La capacité des collectivités à développer une communication « multi-supports » fera sans doute l'objet d'une évaluation particulière : l'enjeu est en effet de répondre à la multiplicité des pratiques des usagers.

**Les initiatives** ont une place plus importante cette année sur le site du Label Ville Internet, présentes en page d'accueil. À la manière des réseaux sociaux, l'interactivité est développée. Elle permet d'une part aux participants de suivre les initiatives des collectivités qu'elles affectionnent et d'autre part, de commenter les différentes initiatives.

## En 2011, quelles nouveautés pour les candidates ardéchoises ?

*Zoom sur de nouvelles initiatives :*

### LIEN SOCIAL :

> Alissas, Bourg-Saint-Andéol, Le Teil, Saint-Apollinaire-de-Rias ont investi les réseaux sociaux. Ces nouveaux outils constituent de nouvelles passerelles entre l'internaute et les sites communaux.

### PATRIMOINE, CULTURE :

> La Ville d'Annonay a numérisé et mis en ligne 800 images anciennes issues du fonds iconographique des archives municipales. Cette opération facilite ainsi l'accès au plus grand nombre.

> Toulaud et Villeneuve-de-Berg ont informatisé leur bibliothèque communale. Cette informatisation permet une gestion du fonds bibliothécaire en temps réel, la consultation et la réservation des ouvrages disponibles.

### VIE QUOTIDIENNE :

> Boulieu-lès-Annonay accueille ses nouveaux habitants avec une nouvelle rubrique qui leur est dédiée sur son site internet.

> Lamastre a sensibilisé ses habitants à l'usage des logiciels libres avec la mise en place de séances et d'ateliers de découverte.

> Lavilledieu et Thueyts se sont dotées d'un panneau d'information numérique pour faciliter la communication d'informations.

> Les Salelles annonce sur son site les avancées du Plan Local d'Urbanisme en marche sur la commune.

### ACCÈS À INTERNET, ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE :

> Bourg-Saint-Andéol a doté son Office de Tourisme d'un point d'accès wifi gratuit.

> Lavilledieu s'est proposée pour héberger – dans des locaux municipaux sécurisés – les répartiteurs nécessaires aux grands opérateurs télécoms.

### MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS, EMPLOI :

> Chaque année Bourg-Saint-Andéol organise le forum des jobs d'été, pendant lequel des moyens TIC sont mis à la disposition des chercheurs d'emploi avec l'appui technique du SIVU des Inforoutes de l'Ardèche.

### MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS, COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE, PATRIMONIALISATION :

> Saint-Apollinaire-de-Rias a mobilisé toute une équipe autour de sa candidature au Label Ville Internet.

Plus largement, la commune organise des opérations favorisant la patrimonialisation : la codification et l'enregistrement de biens matériels ou, de plus en plus souvent, immatériels porteurs de valeurs collectives. Internet sert de place où concevoir cette patrimonialisation, où l'organiser, où la faire connaître, où l'archiver.

## ADMINISTRATION EN LIGNE, DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- > Plusieurs communes participantes, comme Lablachère, disposent sur leur site d'un formulaire de demande d'acte d'état civil. Ce service en ligne peut faciliter l'accès aux services municipaux pour les personnes à mobilité réduite.
- > La télétransmission des actes au contrôle de légalité, des mairies vers la préfecture, permet elle aussi de réduire les coûts liés à l'impression et à l'envoi des actes. Elle peut également accroître la rapidité des échanges. La commune de Sarras par exemple, transmet ses actes de cette façon.
- > Peaugres suit ses comptes en temps réel grâce à l'utilisation d'un logiciel raccordant la commune au Trésor Public.
- > Saint-Marcel-lès-Annonay, commune siège d'un Syndicat Intercommunal gérant les transports scolaires et périscolaires, a mis à disposition sur son site un formulaire de demande de devis en ligne pour les établissements scolaires.
- > À Thueyts, la mairie recueille les demandes d'inscription à l'école publique, saisit les informations sur le serveur sécurisé de son Académie, et édite les certificats d'inscription.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE :

- > Tout comme Le Teil, les communes qui ont numérisé leurs données cadastrales peuvent depuis cet été 2011, les consulter sur une interface en ligne ([cadastre.inforoutes.fr](http://cadastre.inforoutes.fr)) développée techniquement par le Sivu des Inforoutes de l'Ardèche.
- Ce nouveau service, à l'initiative du Conseil Général de l'Ardèche, sera amélioré pour donner notamment la possibilité aux communes d'appliquer plusieurs couches différentes d'informations sur un même plan.

## Calendrier du concours

- 30 septembre 2011 :** clôture du dispositif, début du dépouillement et de l'analyse qualitative
- Octobre à novembre 2011 :** étude des candidatures
- Novembre 2011 :** réunion du Jury (chercheurs, experts, représentants des partenaires, reconnus pour leur expertise du secteur de l'Internet local et citoyen et des politiques publiques TIC)
- Janvier 2012 :** remise officielle des Labels Ville Internet

### Pour plus d'information sur le Label :

visiter le site de l'Association des Villes Internet : <http://www.villes-internet.net>  
contacter l'Association des Villes Internet au 01 47 68 53 76  
ou par mél à [coordination@villes-internet.net](mailto:coordination@villes-internet.net)

### Contact presse du Sivu des Inforoutes de l'Ardèche :

Service communication - Tél.: 04 75 69 26 16 (ou 13) - Mél. : [com@inforoutes.fr](mailto:com@inforoutes.fr)